

# Foire aux livres vieux papiers, audio, vidéo, jeux, jouets

## MAREST-SUR-MATZ – 13 octobre 2024

Organisée par la Bibliothèque Municipale – Particuliers uniquement

Une bonne occasion de vider les greniers et bibliothèques pour faire de nouvelles acquisitions, et permettre aux chineurs d'effectuer de bonnes affaires : romans, histoire, biographies, poésie, BD, mangas, vieux journaux, magazines, cartes postales, affiches, vinyles, cassettes audio, CD, VHS, DVD, jeux jouets. Toutes les générations et tous les publics y trouveront leur bonheur.

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION – NOMBRE DE PLACES LIMITÉ – PARTICULIERS UNIQUEMENT ELLES SONT OBLIGATOIRES ET OUVERTES JUSQU'AU 08 OCTOBRE inclus**

le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet <http://mairie-de-marest.e-monsite.com> ou peut être récupéré sur demande au 03.44.76.03.75 ou par mél : [bibliotheque.mmsm@outlook.fr](mailto:bibliotheque.mmsm@outlook.fr)

Retournez le dossier complété et signé accompagné des copies de votre pièce d'identité recto-verso, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si vous n'habitez pas la Commune) et de votre règlement (espèces ou chèque à l'ordre de la Régie dépenses recettes de MAREST-SUR-MATZ) : Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

- Soit par mail : [bibliotheque.mmsm@outlook.fr](mailto:bibliotheque.mmsm@outlook.fr) (le dossier ne sera validé qu'à réception de votre règlement)
- Soit directement dans la boîte aux lettres de la Mairie

Les organisateurs se réservent le droit de suspendre les inscriptions avant le 05 octobre par manque de place ou d'annuler la manifestation faute de participants, dans ce cas uniquement, il sera procédé au remboursement des sommes déjà encaissées.

### **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Les organisateurs se réservent le placement des participants, en fonction de leur nombre, soit au rez-de-chaussée soit au 1<sup>er</sup> étage, sauf pour les personnes à mobilité réduite (à préciser lors de l'inscription) qui seront d'office installées au rez-de-chaussée. Il n'y aura aucune modification le jour de la foire.

Les tables seront installées et porteront le nom des participants. Des chaises seront à disposition dans la salle. **Réception des exposants à partir de 7h30 – Ouverture des portes au public à 9h30.**

Le stationnement des exposants sera interdit devant la salle multifonctions, sauf pour les personnes à mobilité réduite (à préciser lors de l'inscription) exception sera faite pour le déchargement qui devra être rapide, dépôt devant la salle uniquement – le parking est à proximité.

**La fermeture des portes aura lieu à 17h30, les exposants s'engagent, (sauf urgence) à ne pas remballer avant 17h et devront libérer les lieux au plus tard pour 18h30.**

**Les exposants s'engagent à repartir avec l'intégralité de leurs invendus.** Il est interdit de déposer quoi que ce soit dans les containers de ramassage des ordures ménagères.

L'inscription à la Foire aux Livres vaut engagement des exposants à respecter, le règlement intérieur, les lieux, le matériel et les organisateurs.

Les organisateurs ne pourraient être tenus responsable de tout accident ou incident qui se déroulerait tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du périmètre de la manifestation.

Toute l'équipe vous remercie de votre attention et de votre compréhension.